



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 05.04.2023, **Publication répétée:** 04.04.2023, 06.04.2023
Date de fin de visibilité prévue: 04.04.2026
Numéro de publication: SR01-0000008643

Entité de publication
Cédric Schneider, Rue du Général-Dufour 11, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Obviam AG avec Asteria Obviam SA

2. Publication

Organisation transférante:

Obviam AG
CHE-115.827.434
Helvetiastrasse 17
3005 Bern

Organisation reprenante:

Asteria Obviam SA
CHE-132.312.220
Rue du Rhône 62
1204 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 16.01.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 16.04.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Asteria Obviam SA
Rue du Rhône 62
1204 Genève